



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 29965

Texte de la question

M. Franck Reynier interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur l'avenir de l'énergie éolienne en France. Dans l'optique de l'examen prochain par le Parlement du projet de loi de mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement, de nombreux citoyens s'interrogent sur l'avenir des éoliennes. En effet, ils soulèvent plusieurs difficultés liées au développement de cette énergie : difficulté de gestion du réseau électrique, désagrément esthétique, dépréciation du marché immobilier alentour, nuisances sonores, voire accidents. Il apparaît que le manque d'informations sur la politique du Gouvernement en matière d'énergie éolienne conduit à de nombreuses incompréhensions et, par suite, à des manifestations d'hostilité de la part des citoyens. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir clarifier la position du Gouvernement quant à l'avenir de l'énergie éolienne, notamment dans le cadre de la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Franck Reynier](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29965

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 septembre 2008, page 7480

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)